



Compte rendu sommaire des décisions prises lors de la séance du 8 juin 2021

DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

La commune décide de ne pas exercer de droit de préemption sur les parcelles :

- Parcelles C 1868 1888 1889 d'une superficie totale de 359 m2 sises 32 rue des Frères Templé appartenant à Mme BOURDELLE
- Parcelles C 1691 et 1692p
 - d'un lot d'une superficie de 1 726 m2 et
 - d'un autre lot d'une superficie de 2 162 m2sises 103 rue des Frères Templé appartenant à la SCI JA FRERES TEMPLE
- Parcelle YC 260 d'une superficie de 802 m2 sise rue de la Forêt appartenant aux consorts LECOQ
- Parcelle ZY 54 d'une superficie totale de 1 613 m2 pour le lot 1 d'environ 370 m2 et le lot 2 d'environ 400 m2 sise rue du monastère/chemin Claire Fontaine appartenant à la SCI FAFI d'Abbaretz
- Parcelle ZR 152 d'une superficie de 718 m2 sise 8, le Béchis – appartenant à Mr CHERAY Jean
- Parcelle YC 148 d'une superficie de 264 m2 sise 6 rue des Ecureuils appartenant à Mr HEMERY Maël
- Parcelle ZY 87 d'une superficie de 900 m2 sise 30, les Doitorelles appartenant à Mr et Mme DE NARDI Laurent

Acquisition de terrains

Suite à la délibération du 21 décembre dernier portant sur l'accord de principe d'achat de parcelles à Mr TRILLARD Hervé, acquisition des parcelles C 1906 et 1907 d'une superficie totale de 6 417 m2 à Mr TRILLARD au prix de 66 000 € commission incluse et charge Me MICHEL de la rédaction de l'acte

Participation financière au fonds de solidarité pour le logement

d'un montant de de 267.67 € identique aux autres années.

Tarifs septembre 2021

Reconduction des tarifs au vu de la crise sanitaire à savoir :

Pour l'accueil périscolaire

Tranches	Quotient familial	Maintien des tarifs 2021/2022	
		Prix de l'heure	Facturation à la 1/4 heure
1	Inférieur à 400 €	0.92 €	0.23 €
2	Entre 400 € et 650 €	1.04 €	0.26 €
3	Entre 651 € et 950 €	1.16 €	0.29 €
4	Entre 951 € et 1 250 €	1.24 €	0.31 €
5	Supérieur à 1 251 €	1.36 €	0.34 €

un goûter au prix de 0.60 €

Pour la cantine

- 3.40 euros le prix du repas pour un enfant de la maternelle
- 3.60 euros le prix du repas pour un enfant du primaire
- 6.06 euros le prix du repas pour un adulte
- prix du repas en accueil panier (PAI) 1.68 €

Suppression des régies photocopies et repas des personnes âgées

En raison de la suppression du numéraire au sein de la DGFIP et de la fermeture de la trésorerie de Chateaubriant, suppression des 2 régies avec une possibilité évidemment de payer par d'autres moyens (prélèvement, CB, chèque...)

Autres points abordés :

- doléance d'une habitante de la guiltais sur la vitesse des automobilistes
- Demande d'emplacement de food truck (en attente de précisions)
- Mise en place d'un optique clignotant signalant l'école publique et point sur les travaux de voirie
- Lumiplan : mise en place d'un panneau d'affichage électronique qui sera relié à la mairie afin de faciliter et manager la mise en ligne des informations.
- Info flash de juin 2021 qui sera mis prochainement dans les commerces

-Tirage au sort pour le jury d'assises avec la commune du Grand Auverné prévu le mardi 29 juin 2021 à 18 h à la mairie de La Meilleraye de Bretagne

Affiché le 10 juin 2021,

Le Maire,
Mme Marie-Pierre GUERIN

